

SÉANCE DU
CONSEIL
4 JUIN
2018

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SABINE

Lundi le quatrième jour de juin deux mille dix-huit, séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sabine tenue en la salle des délibérations à vingt heures.

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Laurent Phoenix, sont présents : mesdames et messieurs, Sylvain Thibodeau, Marc Lasalle, Thérèse Ménard Monty, Jean-Guy Côté, François Mailloux, Vicky Poulin.

Madame Chantal St-Germain, directrice générale, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue par monsieur le maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018
4. Période de questions
5. Rapport du maire sur les faits saillants
6. Embauche guide au Musée École - 2018
7. Règlement modifiant le règlement no 2012-10-350 relatif aux dérogations mineures – adoption
8. Nomination d'un gardien d'enclos
9. Désignation du responsable pour l'application du règlement concernant la collecte des ordures et du recyclage
10. Congrès FQM 2018
11. Travaux de reconstruction d'un ponceau Route 235 – Autorisation de chemin de détour
12. Don – Foyer Farnham
13. Comptes payés et à payer
14. Correspondance
15. Correspondance du maire
16. Divers :
17. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-06-3696

PROPOSÉ PAR Jean-Guy Côté
APPUYÉ PAR Thérèse Ménard Monty
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que le divers reste ouvert jusqu'à la fin.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

2018-06-3697

PROPOSÉ PAR François Mailloux
APPUYÉ PAR Vicky Poulin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 soit et est accepté tel que présenté, avec dispense de lecture, chacun ayant reçu une copie dans les délais requis.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions si elles en ont.

DÉPÔT

Monsieur Laurent Phoenix, maire, procède au dépôt et à la présentation, du rapport du maire sur les faits saillants pour l'année 2017.

EMBAUCHE GUIDE AU MUSÉE ÉCOLE - 2018

2018-06-3698

PROPOSÉ PAR Marc Lasalle
APPUYÉ PAR Jean-Guy Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la municipalité procède à l'embauche de Nicolas Fournier pour le poste de guide au Musée École pour 2018 aux conditions énumérées dans le dossier d'embauche.

ADOPTÉE

2018-06-3699

RÈGLEMENT NO 2018-05-402

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2012-10-350 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du 7 mai 2018 par Thérèse Ménard Monty ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty

APPUYÉ PAR Marc Lasalle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 2018-05-402

ARTICLE 1

1. Le deuxième paragraphe de l'article 2.3 du règlement no 2012-10-350 est abrogé.
2. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Signé à Ste-Sabine, ce 4^e jour de juin 2018.

Laurent Phoenix, Maire

Chantal St-Germain,
Directrice générale,
secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

NOMINATION D'UN GARDIEN D'ENCLOS

2018-06-3700

PROPOSÉ PAR François Mailloux
APPUYÉ PAR Vicky Poulin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que Monsieur Serge Paré soit nommé gardien d'enclos à compter du 18 juin 2018.

ADOPTÉE

DÉSIGNATION DU RESPONSABLE POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

2018-06-3701

PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que monsieur Serge Paré soit la personne désignée pour l'application du règlement no 2009-11-309 concernant la collecte des déchets et des matières résiduelles destinées au recyclage à compter du 18 juin 2018.

ADOPTÉE

CONGRÈS FQM 2018

2018-06-3702

PROPOSÉ PAR Jean-Guy Côté
APPUYÉ PAR Thérèse Ménard Monty
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le maire, monsieur Laurent Phoenix et le conseiller, monsieur François Mailloux soient autorisés à participer au Congrès de la FQM, qui se déroulera du 20 au 22 septembre 2018 à Québec.

ADOPTÉE

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU ROUTE 235 –
AUTORISATION DE CHEMIN DE DÉTOUR**

2018-06-3703

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a octroyé un contrat pour la reconstruction du ponceau P-19487 situé sur la Route 235 et sur notre territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE MÉNARD MONTY
APPUYÉ PAR SYLVAIN THIBODEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil municipal autorise que le trafic routier soit dévié sur des rangs municipaux, soit les rangs Kempt et Campbell pour être ensuite dirigé vers le rang de la Gare, lors de la fermeture de la Route 235 afin d'effectuer la reconstruction du ponceau.

Que tout devra être mis en œuvre pour assurer la sécurité des conducteurs, des cyclistes et des piétons sur tout le chemin de détour.

Que le ministère des Transports du Québec et l'entreprise qui réalisera ces travaux devront faire les corrections nécessaires en cas de détérioration importantes des rangs Kempt et Campbell.

ADOPTÉE

DON – LA FONDATION DES FOYERS FARNHAM

2018-06-3704

PROPOSÉ PAR François Mailloux
APPUYÉ PAR Jean-Guy Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Qu'un don au montant de 250\$ soit remis à la Fondation des Foyers Farnham.

ADOPTÉE

COMPTES PAYÉS ET À PAYER

2018-06-3705

PROPOSÉ PAR Sylvain Thibodeau
APPUYÉ PAR Vicky Poulin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver la liste des comptes payés et à payer, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
BRICAULT ETHIER,MURIELLE	9513	160.00
FABRIQUE SAINT-ROMUALD	9516	100.00
FONDATION BMP	9517	763.75
TOURNOI DE GOLF - VILLE DE FARNHAM	9518	175.00
BRICAULT ETHIER,MURIELLE	9519	160.00
ÉDUCAZOO INC.	9522	238.57
ADMQ	9523	86.23
BRICAULT ETHIER,MURIELLE	9524	81.38
BRICAULT SONIA	9525	36.36

CSL INDUSTRIEL INC.	9526	344.00
LES ENTREPRISES S. CABANA	9527	804.83
GESTIM INC.	9528	2 445.81
GRAYMONT (QC) INC	9529	187.49
LIBRAIRIE MODERNE	9530	971.40
	9531	ANNULÉ
MOLINE ÉMILIE	9532	100.00
MRC BROME MISSISQUOI	9533	35 938.50
9166-2452 QUÉBEC INC. (NOPAC INC.)	9534	4 261.15
PAPETERIE COUPAL (2010) INC	9535	851.88
TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	9536	413.90
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	9537	98.63
VERVILLE,JEAN	9538	1 910.00
VILLE DE FARNHAM	9539	191.58
SALAIRES	9514, 9515	2 011.95
SALAIRES	9520, 9521	2 057.97
	27 CHÈQUES	54 390.38

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DU PRÉLÈVEMENT	MONTANT
GRUPE AST (1993) INC.	634	50.37
BELL MOBILITE INC	635	5.75
BELL MOBILITE INC	636	19.50
VISA DESJARDINS	637 À 640	379.52
VIDÉOTRON	641	221.81
BUROPRO CITATION	642	64.83
LA CAPITALE	643	224.24
HYDRO QUEBEC	644	490.82
HYDRO QUEBEC	645	44.31
HYDRO QUEBEC	646	34.50
RONA LÉVESQUE	647 À 650	36.18
	651	ANNULÉ
VISA DESJARDINS	652 À 654	828.29
MINISTRE DES FINANCES	655	60 830.00
PETITE CAISSE	NE266	184.55
	23 PRÉLÈVEMENTS	63 414.67
	GRAND TOTAL	117 805.05

ADOPTÉE

Je soussignée, par la présente certifie qu'il y a les crédits suffisants pour effectuer les dépenses décrites précédemment.

Chantal St-Germain, directrice générale,
secrétaire-trésorière

LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-06-3706

PROPOSÉE PAR Thérèse Ménard Monty
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit et est levée à 20h17.

ADOPTÉE

Laurent Phoenix
Maire

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

« Je, Laurent Phoenix, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».